

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1478-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 25 mai 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1478-2026 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de préciser les dispositions applicables à l'abattage d'arbres, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP15-2026 ».
2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 23 juin 2026.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 23 juin 2026.

Donné à Granby, ce 26 juin 2026.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Sabrina Béland

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 26 juin 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 26 juin 2026.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Sabrina Béland